

Les conditions tarifaires

1^{er} juillet 2010

Conventions BPE et BPE VIP

- Compte de dépôt
- Carte de paiement (avec Moneo)
- Gestion de compte (tenue de compte, découvert carte autorisé⁽¹⁾ ou découvert VIP^{(2) (3)}, délivrance de chéquiers⁽⁴⁾, relevés de compte mensuels)
- Services BPE Direct (Internet, Téléphone, Portable)
- Réserve Préférence et sa carte associée⁽³⁾
- Assur-Card Plus
- Rémunération du compte courant⁽⁵⁾

(1) Sous réserve d'acceptation. Facturation trimestrielle des agios, TEG indiqué sur le document contractuel. Plafonnement au taux de l'usure, taux susceptible d'évolution. (2) Disponible à partir de 18 ans. 0,00 % jusqu'à 200 €, au-delà de 200 €, taux du découvert de la Convention BPE. Facturation trimestrielle des agios, TEG indiqué sur le document contractuel, plafonnement au taux de l'usure, taux susceptible d'évolution. (3) A partir de 18 ans. Sous réserve d'acceptation. (4) Chéquier en option pour les 16-17 ans. Délivrance soumise à l'accord du représentant légal pour les moins de 18 ans. (5) Rémunération du solde du compte selon taux en vigueur, sur le solde créditeur du compte apprécié quotidiennement et excédant 2 000 €. Versement annuel à partir d'1 euro minimum d'intérêt au terme de l'année civile et sauf clôture du compte en cours d'année. Taux de rémunération brut annuel hors impôt sur le revenu et contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social et contribution additionnelle).

Tarifs de la Convention BPE

■ avec carte MasterCard ou Visa Classic en débit différé	9,00 € / mois
■ avec carte Gold MasterCard ou Visa Premier	16,00 € / mois
■ avec carte Platinum MasterCard ou Visa Infinite	27,00 € / mois

A partir de la seconde carte dans la Convention, une réduction de 50 % par rapport au prix standard s'applique à la moins chère des 2 cartes, à l'exclusion de celles qui bénéficient déjà d'une réduction de cotisation.

Convention BPE DUO : à partir de la 2^{ème} Convention BPE détenue dans le foyer, hors Convention BPE VIP, il est appliqué une réduction de 50 % sur la cotisation de la 2^{ème} Convention BPE et des suivantes. Offre soumise à conditions, réserves et exclusions.

Tarifs de la Convention BPE VIP (forfait de services réservé aux 16-25 ans)

■ avec carte Maestro	3,85 € / mois
■ avec carte MasterCard ou Visa Classic débit immédiat	4,15 € / mois
■ avec carte MasterCard ou Visa Classic débit différé*	4,50 € / mois
■ avec carte Gold ou Visa Premier*	8,00 € / mois

* Disponible à partir de 18 ans.

Votre cotisation Convention BPE ou BPE VIP fera l'objet d'une révision annuelle à la date d'entrée en vigueur des nouvelles conditions tarifaires. Une révision pourra intervenir en cas de modification de votre Convention BPE / BPE VIP (changement de carte...).

Services optionnels à la Convention BPE

■ Prévi-Découvert (Assureur : Suravenir)	2,00 € / mois
■ Protection Juridique (Assureur : Suravenir Assurances)	3,50 € / mois
■ Activation option : «Débit 3 Fois»* ou «Préférence Facile»**	gratuit

* Débit 3 Fois est une facilité de paiement d'une durée inférieure à 90 jours non soumise aux dispositions des articles L 311-1 et suivants du code de la consommation. Coût : 2 % du montant utilisé. TEG équivalent à 12,58 %.

** Sous réserve de la souscription d'une offre préalable de crédit Préférence n'ayant pas fait l'objet d'une rétractation dans le délai légal de 7 jours. Conditions d'utilisations nous consulter.

Services liés au compte de dépôt

■ Ouverture de compte	gratuit
■ Tenue de compte	gratuit

■ Délivrance de RIB ou d'IBAN	gratuit
■ Commission d'examen de compte*	8,50 € (max. 25 mouvements / mois)

* Perçue en cas de présentation d'une opération non autorisée nécessitant une intervention spécifique, que celle-ci se traduise ou non par un paiement.

■ Désolidarisation du compte joint	gratuit
■ Clôture du compte	gratuit
■ Utilisation d'un découvert Convention BPE*	nous consulter
■ Utilisation de découvert hors Convention BPE*	nous consulter
■ Assurance décès Prévi-Découvert**	27,00 €

* Facturation trimestrielle des agios, TEG indiqué sur le document contractuel et sur le relevé de compte - plafonnement au taux de l'usure. Taux susceptible d'évolution - dépassement d'autorisation : taux de l'autorisation de découvert majoré de 3 points. A sa date anniversaire, votre autorisation de découvert, conformément à votre contrat et sauf indication contraire de votre part ou dénonciation par la banque, sera reconduite pour un an.

** Cotisation annuelle révisable. La souscription d'un contrat d'assurance est soumise à l'acceptation de votre dossier par l'assureur. Les garanties sont, le cas échéant, fonction de la formule choisie et sont soumises au respect des conditions générales et particulières du contrat souscrit ainsi qu'au paiement de la cotisation applicable. Garanties et conditions susceptibles d'évolution. Montant assuré à concurrence du découvert autorisé et plafonné à 5 000 € par adhérent. (Assureur : Suravenir)

Chéquiers

■ Utilisation de chèque(s)	gratuit
■ Mise à disposition du chéquier en agence	gratuit
■ Expédition de chéquier à domicile :	
en envoi simple	1,75 €
en envoi recommandé	6,50 €
■ Délivrance de carnet de remise de chèques	gratuit
■ Chèque de banque :	
1 ^{er} chèque par année civile*	gratuit
au-delà, par chèque	13,00 €

* Réserve aux détenteurs d'une Convention BPE

■ Opposition sur chèque	17,00 €
■ Opposition sur chéquier ou série de chèques	17,00 €

Relevés de compte

■ Expédition de relevé de compte :	
mensuel à domicile ou via BPE Direct	gratuit
autre périodicité (par relevé - facturation trimestrielle)	1,20 €
■ Duplicata de relevé de compte	8,00 €

Incidents de fonctionnement

■ Lettre d'information préalable au rejet de chèque*	14,00 €
--	---------

* Frais perçus en cas de paiement du chèque.

■ Rejet de chèque* :	
forfait par chèque rejeté supérieur à 50 €	50,00 €
forfait par chèque rejeté inférieur ou égal à 50 €	30,00 €

* Tarif incluant : lettre d'information préalable au rejet de chèque, commission d'examen de compte, lettre d'injonction, déclaration Banque de France, affectation de provision, information mandataire, certificat de non-paiement. Tarif pouvant être perçu en plusieurs mouvements sur le compte.

■ Rejet de tout autre ordre de paiement (par opération rejetée)	maximum 20,00 €
■ Lettre de rappel de régularisation :	
envoi simple	23,00 €
envoi recommandé	34,00 €
■ Plan d'apurement	34,00 €
■ Saisies / Avis à tiers détenteur / Opposition à tiers détenteur	98,00 €
■ Opposition administrative	10 % du montant dû au Trésor Public maximum 98,00 €
■ Lettre d'information en cas de changement d'établissement	13,00 €

Virements France et Virements SEPA*

■ Virement en faveur d'un compte tenu à la BPE	gratuit
--	---------

■ Virement en faveur d'un compte tenu d'une autre banque de la zone SEPA (France comprise)** :	
permanent initié en agence (par virement)	1,50 €
ponctuel passé en agence	3,75 €
permanent ou ponctuel passé par Internet (BPE Direct)	
hors Convention BPE (par virement)	0,50 €
si détention d'une Convention BPE	gratuit
urgent ou supérieur ou égal à 50 000 €	8,00 €
■ Service d'information sur virement SEPA** :	
avis d'exécution d'un virement SEPA	5,00 €

* Réception de l'ordre par la Banque en jour ouvrable avant 18 h 00 : exécution de l'ordre le jour ouvrable suivant celui de la réception. Réception après l'heure limite : exécution le 2ème jour ouvrable suivant. 1 jour ouvrable supplémentaire pour l'exécution des ordres sur papier. Délai d'exécution maximum : 3 jours ouvrables sur la zone DSP, hors zone DSP, il pourra être supérieur à 3 jours ouvrables. Exécution dans ces délais sous réserve d'exactitude des éléments fournis par le client et après éventuelle validation du gestionnaire de compte. Zone DSP (Directive des Services de Paiement) = 27 états membres de l'UE auxquels s'ajoutent l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein.

** L'espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro) au 1^{er} mai 2009 couvre l'Espace Économique Européen (27 états membres de l'UE auxquels s'ajoutent l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) + la Suisse et Monaco. Le virement SEPA répond aux critères suivants : être libellé en euros, entre 2 comptes de la zone SEPA, avec fourniture d'un IBAN (n°compte international) et d'un code BIC (code SWIFT de la banque), être émis en mode «SHARE» (frais partagés).

Prélèvements

■ Domiciliation / Mise en place	gratuit
■ Opposition / Révocation de l'autorisation	gratuit

Dates de valeur (en jours calendaires)

■ Versement et retrait d'espèces	jour
■ Remise de chèque	j + 1 ouvrable*
■ Paiement de chèque	jour
■ Virement en crédit ou débit	jour
■ Domiciliation de prélèvement	jour

* Jour ouvrable : jour au cours duquel la Banque du Client et le prestataire de services de paiement du bénéficiaire exercent une activité permettant d'exécuter des opérations de paiement dans les systèmes d'échanges interbancaires.

3 Cartes et opérations liées

Cartes de paiement (cotisation annuelle révisable)

■ Carte Platinum MasterCard ou Visa Infinite	300,00 €
■ Carte Gold MasterCard ou Visa Premier	135,00 €
■ Carte MasterCard ou Visa Classic :	
débit immédiat	42,00 €
débit différé	54,00 €
■ Carte Maestro	34,00 €
■ Carte VIP rechargeable (12-17 ans)	17,00 €

Cartes de retrait (cotisation annuelle révisable)

■ Carte Cirrus	30,00 €
■ Carte VIP (12-15 ans)	5,00 €
■ Carte VIP Cirrus (12-15 ans)	10,00 €

Carte de crédit (cotisation annuelle révisable)

■ Carte MasterCard Préférence	27,00 €
-------------------------------	---------

Service de paiement CB sécurisé sur Internet

■ Virtualis*	gratuit
--------------	---------

* Service optionnel lié à toute carte bancaire détenue à la BPE.
Coût de la communication facturé par l'opérateur à la charge du client.

Incidents liés à la carte

■ Opposition sur carte à l'initiative du client : pour utilisation abusive	gratuit
---	---------

pour autres motifs		gratuit
■ Réédition code confidentiel		11,00 €
Retraits et paiements par carte		
■ Retraits dans les distributeurs automatiques :		
en euros		gratuit
dans une autre devise que l'euro ⁽¹⁾	2,75 % du montant du retrait +	2,50 €
■ Retraits au guichet (Cash Advance) avec carte bancaire :		
en euros ⁽¹⁾		9,00 €
dans une autre devise que l'euro ⁽¹⁾	2,75 % du montant du retrait +	7,00 €
■ Paiement :		
en euros		gratuit
dans une autre devise que l'euro ⁽¹⁾	2,75 % du montant du paiement +	4,00 €

(1) Gratuit pour les cartes Gold MasterCard, Visa Premier, Platinum MasterCard ou Visa Infinite.

Services annexes

■ Modification plafond cartes		gratuit
■ Option Moneo sur carte bancaire (cotisation annuelle révisable)		7,00 €
■ Refabrication carte perdue, volée ou renouvelée avant échéance (sauf cartes défectueuses)		5,00 €

Assurance des moyens de paiement (cotisation annuelle révisable)

■ Assur-Carte*		28,00 €
■ Assur-Carte Plus*		38,00 €

* Assureur : Suravenir Assurances

4

Services télématiques BPE Direct

Banque à distance*

■ Internet (www.bpe.fr)		1,00 € TTC
■ Téléphone (0821 01 9000)**		1,00 € TTC
■ Téléphone portable (Internet mobile m.bpe.fr)		1,00 € TTC

* Tarification mensuelle si utilisation, le coût de la communication dépend de l'opérateur (l'accès illimité à ces services est inclus dans la Convention BPE).

** Coût de la communication facturé à la charge du client : 0,12 €/min facturé par l'opérateur, susceptible d'évolution. Si appel d'un mobile par le 842 ou le 2267 : 0,34 € de connexion + prix de la communication selon contrat, facturés par l'opérateur et susceptibles d'évolution.

Services d'informations sur téléphone portable ou par e-mail

■ Alerte compte ⁽¹⁾		0,30 € TTC plafond 3,60 € TTC / mois
■ Relevé de compte bi-hebdomadaire ⁽²⁾		2,40 € TTC / mois
■ Relevé de compte quotidien ⁽²⁾		4,80 € TTC / mois
■ BPE Confidens (coffre-fort électronique) ⁽³⁾		
1 Gigaoctet (Go)		0,50 € TTC / mois
Le Go supplémentaire (max. 4 Go)		1,00 € TTC / mois

(1) Tarif par alerte (Convention BPE : 1 alerte gratuite par mois, Convention BPE VIP : 2 alertes gratuites par mois). Facturation en supplément et distincte de la cotisation Convention BPE / BPE VIP. (2) Demi-Tarif avec une Convention BPE VIP. (3) Facturation annuelle - réduction de 50 % pour les moins de 26 ans.

5

Opérations à l'international

Virement international émis hors conditions Sepa ^{(1) (2)}

■ Virement (par virement)		0,10 % / minimum 24,00 €
■ Commissions additives :		
commission de change ⁽³⁾		0,05 % / minimum 13,75 €
tous frais au donneur d'ordre ⁽⁴⁾		11,00 €
émission de chèque de banque		38,00 €

virement urgent	8,00 €
commission de réparation ⁽⁵⁾	6,30 €

Virement international reçu hors conditions Sepa ⁽¹⁾

■ Virement	12,65 €
■ Commissions additives :	
commission de change ⁽³⁾	0,05 % / minimum 13,75 €
commission de réparation ⁽⁵⁾	12,50 €

Services d'information supplémentaires sur virements

■ Avis d'exécution d'un virement	5,00 €
■ Avis de réception d'un virement	5,00 €
■ Avis d'opération	2,00 €

Emission de chèques ⁽¹⁾

■ Paiement	0,10 % / minimum 35,00 €
■ Impayé - Prorogation	43,50 €
■ Commission de change ⁽³⁾	0,05 % / minimum 13,75 €

Remise de chèques ⁽¹⁾

(en devises ou en euros payable à l'étranger)

■ Commission d'encaissement SBF ⁽⁶⁾	0,10 % / minimum 31,50 €
■ Commission d'encaissement CAE ⁽⁷⁾	0,10 % / minimum 38,00 €
■ Impayé - Prorogation - Avis de sort	43,50 €
■ Commission de change ⁽³⁾	0,05 % / minimum 13,75 €

(1) Les frais supplémentaires, pouvant être facturés par les correspondants étrangers, sont refacturés le cas échéant au réel. (2) Réception de l'ordre par la Banque en jour ouvrable avant 18 h 00 : exécution de l'ordre le jour ouvrable suivant celui de la réception. Réception après l'heure limite : exécution le 2^{ème} jour ouvrable suivant. 1 jour ouvrable supplémentaire pour l'exécution des ordres sur papier. Délai d'exécution maximum : 3 jours ouvrables sur la zone DSP, hors zone DSP, il pourra être supérieur à 3 jours ouvrables. Exécution dans ces délais sous réserve d'exactitude des éléments fournis par le client et après éventuelle validation du gestionnaire de compte. Zone DSP (Directive des Services de Paiement) = 27 états membres de l'UE auxquels s'ajoutent l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein. (3) Commission non perçue pour les opérations en euro. (4) Si le mode « OUR » est exigé (tous frais à la charge du donneur d'ordre). (5) Commission additionnelle sur les virements reçus ou émis applicable dès lors que les renseignements nécessaires (RIB, BIC, IBAN...) sont absents ou erronés et nécessitent l'intervention de la banque. (6) Sauf bonne fin. (7) Crédit après encaissement.

6

Opérations sur instruments financiers et Bourse

Droits de garde

■ Frais fixes par compte	27,50 € TTC
■ Frais par ligne hors valeurs Crédit Mutuel Arkea	2,50 € TTC
■ Facturation proportionnelle sur la valeur des titres détenus en direct et OPCVM hors Crédit Mutuel Arkéa	
Portefeuille inférieur à 50 000 €	0,21 %
Portefeuille de 50 000 à 200 000 €	0,14 %
portefeuille supérieur à 200 000 €	0,09 %

Gestion des titres non cotés

■ Inscription des titres, détachement des dividendes, valorisation	50,00 € TTC
--	-------------

Relevé spécifique aux instruments financiers

■ Relevé ISF	61,00 €
--------------	---------

Frais de souscription sur OPCVM

■ OPCVM référencés	2 % droits d'entrée (pas de courtage)
■ Autres OPCVM non référencés	droits d'entrée prospectus AMF + courtage 30,00 €
■ OPCVM Monétaire	0 %

Achats et ventes en Bourse sur actions et obligations

■ Frais de prise d'ordre en agence	4,50 €
------------------------------------	--------

■ Ordre de Bourse passé en agence	1,40 % / minimum 12,00 €
par internet	0,60 % / minimum 9,00 €
■ Commission de règlement différé	0,40 % / minimum 9,00 €
■ Commission de prorogation sur ordre avec SRD	0,50 % / minimum 10,00 €
■ Bourse France ordre tombé ou annulé	gratuit
■ Bourse étrangère (hors frais de courtiers étrangers, hors Paris, Amsterdam et Bruxelles)	1,50 % / minimum 50,00 €
■ Ordre tombé ou annulé	10,00 €
■ Service d'information sur téléphone portable ou par e-mail :	
édition d'un avis d'opéré par Internet (BPE Direct)	gratuit
envoi d'un avis d'opéré papier (par avis)	gratuit
■ Réédition d'un IFU	4,00 €
■ Dates de valeur :	
achat au comptant	jour
vente au comptant	j + 2 ouvrés
opération vendu-acheté	jour
SRD	dernier jour ouvré du mois
■ Gestion Sous Mandat tarification semestrielle	
Compte Titres Ordinaire et/ou PEA	à la performance selon le profil
Profil modéré	10 % de la performance positive du semestre
Profil équilibre	12 % de la performance positive du semestre
Profil dynamique	15 % de la performance positive du semestre

7

Conseil patrimonial

■ Bilan patrimonial	500,00 €
■ Etudes fiscales ou successorales	220,00 €
■ Ouverture de succession :	
inférieure à 5 000 €	130,00 €
entre 5 000 et 20 000 €	230,00 €
supérieure à 20 000 €	430,00 €
■ Autres prestations	nous consulter

8

Prêts

■ Commission d'octroi de crédit (prêts personnels)	1 % (minimum 50 € - maximum 150 €)
■ Commission d'octroi de crédit BPE 360°	1,00 %
■ Commission d'octroi de crédit (prêts immobiliers)	
Résidence principale / secondaire	1 % mini 400 € max 1500 € *
Résidence locative	1 % mini 500 € *

* sauf cas signalés.

■ Représentation d'échéance	40,00 €
■ Changement de domiciliation	15,00 €
■ Changement de date de prélèvement	15,00 €
■ Edition tableau d'amortissement	25,00 €
■ Demande de décompte	15,00 €
■ Réaménagement de prêt	1,00 % / minimum 500,00 €
■ Facilité de paiement	de 450,00 € à 600,00 €
■ Frais de désolidarisation	
d'un co-emprunteur / caution / associé	1,00 % du capital restant dû
sur les crédits à la consommation	maximum 150,00 €
sur les crédits immobiliers	maximum 300,00 €

■ Frais d'acte complexe	100,00 €
■ Frais d'acte simple	30,00 €
■ Information annuelle des cautions :	
par engagement cautionné	30,00 €
par dossier, maximum	90,00 €
■ Mainlevée	120,00 €
■ Modification de garantie	320,00 €
■ Frais d'étude sur offre acceptée non mise en place (art L312-14 du Code de la Consommation) 0,75 % / maximum	150,00 €
■ Annulation FICP (Fichier Incident Crédit Particulier)	30,00 €

9

Prestations diverses

Frais de recherche

■ Délivrance des opérations automatiques et récurrentes	gratuit
■ Recherche archives simple (copie ou réédition d'un document)	14,00 €
■ Recherche archives complexe (copie ou réédition de plusieurs documents, photocopie d'acte...)	30,00 €
■ Recherche sur opération carte :	
fondée	gratuit
non fondée	32,00 €
■ Compte non mouvementé depuis plus de 2 ans*	22,80 €

* Compte n'ayant enregistré aucune opération à l'initiative du client depuis au moins 2 ans.

Transfert de comptes interbancaire

■ Compte Epargne Logement	98,00 €
■ Plan Epargne Logement	98,00 €
■ PEP	98,00 €
■ Compte titres ordinaire	98,00 €
■ PEA	98,00 €

10

Moyens de paiements alternatifs

■ Facil'Accès	2,90 €
---------------	--------

BPE Facil'Accès est l'abonnement à cotisation mensuelle intégrant compte de dépôt, tenue de compte, un relevé mensuel, carte Maestro appel systématique, accès illimité aux services de banque à distance BPE Direct ⁽¹⁾, franchise mensuelle de 5 opérations de paiement ⁽²⁾ (virements, prélèvements, TIP, chèques de banque) pour le règlement des factures ne pouvant être payées par carte ou en espèces ⁽³⁾.

(1) Sous réserve des conditions d'utilisation, hors coûts des communications facturées par l'opérateur et hors coût des services d'information Pocket Info. (2) Hors opérations gratuites : prélèvements, notamment au profit des organismes publics ou assimilés (impôts, EDF, etc.) et virements vers des comptes tenus à la BPE. (3) Au-delà de la franchise d'opérations, facturation des opérations à l'unité hors cotisation forfaitaire.



Banque Privée Européenne • 62, rue du Louvre • 75068 Paris Cedex 02
Tél. 01 44 88 30 00 • Fax. 01 44 88 30 02

www.bpe.fr

S.A au capital de 97 061 000 € • 384 282 968 RCS Paris
Etablissement de crédit et société de courtage en assurances (ORIAS 07 004 983).